

# Horlogerie Comtoise

Association loi 1901

Association Horlogerie Comtoise  
2 place Jean Jaurès  
39 400 Morez  
contact@horlogerie-comtoise.fr  
www.horlogerie-comtoise.fr

L'association « horlogerie comtoise » a pour objet de faire connaître, mettre en valeur et défendre le patrimoine horloger du Haut-Jura et plus globalement le patrimoine industriel de la région.

Parmi les actions menées, nous :

- rassemblons tous objets ou documents qui présentent un intérêt historique ;
- réunissons les collectionneurs, les artisans horlogers et toutes les personnes intéressées ;
- centralisons les informations concernant les horloges comtoises, les horloges d'édifices et autres horloges fabriquées dans le Haut-Jura ;
- valorisons le patrimoine horloger en le faisant connaître par différents biais (expositions, conférences, bulletin associatif, ouvrages, site Web ...).

Pour adhérer, ou pour faire un don, merci de compléter ce bulletin et de l'envoyer, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'association Horlogerie Comtoise.

nom : \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
adresse : \_\_\_\_\_ code postal et ville : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_ téléphone : \_\_\_\_\_

## Adhésion 2022

La cotisation marque le soutien de chaque membre à l'association. Le montant de la cotisation pour une année est le suivant :

- membre individuel - 20 €       couple - 25 €       étudiant (18 - 25 ans) - 5 €

## Dons

Depuis 2017 l'association Horlogerie Comtoise est reconnue d'intérêt général par les services de l'Etat : les dons (hors cotisation) donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 66 % du montant du don (un reçu fiscal sera fourni par l'association).

Les dons en nature ouvrent également droit à la réduction d'impôt. Il s'agit par exemple de la remise d'horloges ou de tout autre objet présentant un intérêt historique. La valeur du don est déterminée par le donateur en accord avec l'association.

- don (à partir de 50 €) : \_\_\_\_\_